Pays de Cruseilles
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

GUIDE DU COMPOSTAGE INDIVIDUEL

COMMENT BIEN REALISER SON COMPOST ?

Allonzier-la-Caille • Andilly • Cercier • Cernex • Copponex • Cruseilles • Cuvat • Le Sappey
Menthonnex-en-Bornes • Saint-Blaise • Villy-le-Bouveret • Villy-le-Pelloux • Vovray-en-Bornes

La Communauté de Communes du Pays de Cruseilles vous accompagne dans votre démarche de compostage

POURQUOI COMPOSTER ?

1. **Pour réduire** le volume de vos déchets et le coût de traitement pour la collectivité.
2. **Pour fabriquer** votre propre engrais entièrement gratuit et 100% naturel.
3. **Pour redonner** à la nature ce qu'elle a créée et limiter les impacts sur l'environnement.

C'EST QUOI LE COMPOST ?

C'est un procédé maîtrisé de dégradation biologique de matières organiques.

→ Ces matières se transforment en présence d'eau et d'oxygène.

→ Des micro-organismes (champignons microscopiques, bactéries) et une microfaune (vers, cloportes, …) transforment ces déchets en un produit comparable à de l'humus des forêts.

→ Ce processus de décomposition appelé maturation prend environ 9 à 12 mois.

COMPOSITION DU COMPOST

Tout bon compost se compose de deux types de déchets verts :

→ **Les matières humides** qui apportent **l'eau :**
Déchets de cuisine, tonte fraîche...

→ **Les matières sèches** qui apportent **l'oxygène :**
Broyat de branches, feuilles sèches, paille, tonte sèche…

Astuce : vous pouvez trouver de la matière sèche dans votre jardin ou en vente dans les magasins de jardinage.

SAVIEZ-VOUS QUE

30% des déchets ménagers sont biodégradables.

BIEN DEMARRER SON COMPOSTAGE

LE LIEU IDEAL

→ **Proche de la cuisine** : pour être accessible en tout temps.
→ **A mi-ombre** : pour conserver l'humidité à l'intérieur du compost.
→ **A plat**, **sur un sol bêché** : pour un composteur plus stable.
→ **Assez grand** : pour stocker la matière sèche à côté.

Si vous avez des rongeurs dans votre jardin, placez un grillage en acier galvanisé sous votre composteur.

LES OUTILS

→ **Un bio seau** : pour collecter chaque jour les déchets dans votre cuisine.
→ **Le mémo tri** : pour savoir ce qu'il faut mettre ou pas.
→ **Une fourche** : pour brasser et retourner le compost.
→ **Un arrosoir** : pour humidifier le compost si besoin.

LES RÈGLES D'OR DU COMPOSTAGE

RÈGLE N°1
DIVERSIFIER LES APPORTS

Plus les apports seront variés, meilleur sera le compost !
Les déchets verts apportent l'eau et la nourriture aux organismes décomposeurs. Les déchets bruns structurent le compost en facilitant la circulation de l'air. Pour cela, déposez :

→ **1 volume de matière humide**

→ **½ volume de matière sèche**

Mélangez-les avec une fourche après chaque apport, en évitant de tasser pour ne pas empêcher l'air de circuler.

Astuce : Stockez les déchets bruns à proximité de votre composteur pour les incorporer au fur et à mesure à vos apports en déchets verts.

RÈGLE N°2
AÉRER, BRASSER

Pour accélérer son développement et l'homogénéiser, le compost doit être régulièrement aéré. Pour cela brassez-le de temps en temps avec une fourche. Mélanger permet :

→ **D'aérer le compost** et d'amener l'oxygène nécessaire aux micro-organismes pour une meilleure dégradation de la matière organique.

→ **D'ensemencer le nouvel apport** avec les micro-organismes présents en dessous.

→ **D'éviter les mauvaises odeurs** et le blocage de fermentation.

Astuce : un mélange sur une profondeur de fourche suffit, dès lors qu'il est régulier. Veillez à mélanger des pourtours vers le centre.

RÈGLE N°3
SURVEILLER L'HUMIDITE

Le compost doit rester relativement humide pour garantir un milieu de vie propice aux organismes décomposeurs. De temps en temps, pensez à contrôler l'humidité de votre compost.

→ **Si quelques gouttes apparaissent** et que la matière forme un petit boudin: l'humidité est correcte.

→ **S'il s'émiette avec présence de filaments blanchâtre** : il est trop sec. Réhumidifiez-le en l'arrosant légèrement.

→ **S'il est visqueux avec des écoulements de jus** : il est trop humide. Ajoutez des matières sèches, mélangez et aérez le composteur.

LE PROCESSUS EN IMAGE

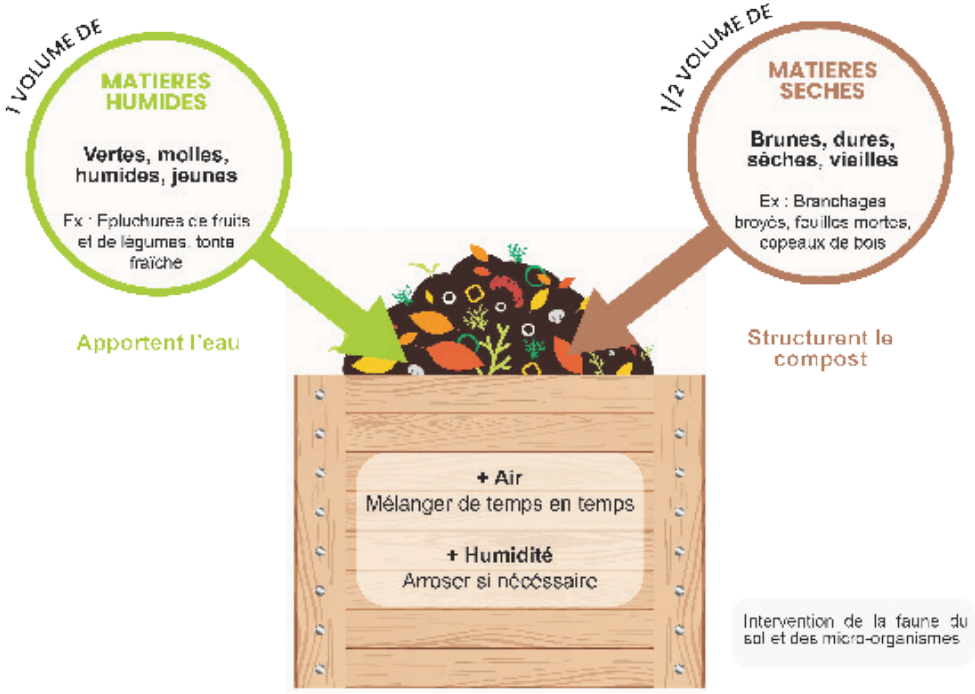

QUELQUES BESTIOLES

Le vers de compost

Il se nourrit de matière organisque en décomposition et participe à la fertilisation des sols.

Le cloporte

Le seul crustacé qui vit hors de l'eau. Il se nourrit de matières organique en décomposition.

La cétoine dorée

Elle se nourrit de bois en décomposition. Les larves sont souvent présentent dans les composts. Elle ne posera pas de problème lors de l'utilisation du compost.

RÉCUPERER LE COMPOST

LE RECONNAITRE

Au bout de 8 à 10 mois, votre compost est prêt.
Il se reconnait à :

→ Sa couleur brune,
→ Sa structure grumeleuse, fine et friable,
→ Son aspect homogène,
→ Son odeur de terre de forêt.

L'EXTRAIRE

Pour récupérer facilement le compost :

→ Démontez entièrement le composteur,
→ Prenez la couche supérieure avec la fourche et déposez-la au sol,
→ Superposez les autres couches par-dessus,
→ Récupérez le compost et tamisez-le,
→ Replacez dans le composteur les déchets non compostés, couche par couche, des plus décomposés aux moins compostés.

Astuce : laissez dans le composteur un fond de compost mûr qui facilitera la décomposition des futurs déchets déposés.

Le compost peut être utilisé dans la semaine qui suit. Si vous ne pouvez pas utiliser tout votre compost immédiatement, mettez-le dans un sac et stockez-le de préférence dans un milieu sombre, humide, et à l'abris des intempéries. Utilisez-le dans les 6 mois après la récolte pour bénéficier de toutes ses qualités nutritives.

UTILISER LE COMPOST

Le compost apporte l'ensemble des nutriments nécessaires à la terre pour toutes les cultures : le gazon, le potager, les plantes vivaces, les haies ou le rempotage.

Vous pouvez l'utiliser :

→ **En paillage nutritif** : étalez-le en fines couches de 5 cm d'épaisseur (sans le tasser) autour des plantes, arbustes et arbres et entre les rangs des cultures potagères.

→ **En terreau** pour vos nouvelles plantations : mélangez 1/3 de compost avec 2/3 de terre.

LE PAILLAGE : COMPLÉMENT AU COMPOST

Pour ne pas saturer le composteur par des volumes trop importants de déchets saisonniers comme les tontes de pelouse ou les feuilles mortes, il est préférable de les recycler sous forme de paillage.

Le paillage consiste à étendre une couche de quelques centimètres de déchets verts secs aux pieds de vos plantations afin de :

→ Nourrir le sol, limiter l'arrosage et le bêchage,
→ Limiter le développement de mauvaises herbes,
→ Protéger les plantes contre les fortes gelées et les intempéries,
→ Procurer un abri pour les insectes utiles.

Quels végétaux utiliser ?

→ Les tontes de gazons séchées quelques jours au soleil,
→ Les feuilles mortes,
→ Les tailles de haies une fois broyées.

Comment réaliser mon paillage ?

→ Pour qu'un paillage soit efficace, il faut que la couche soit assez épaisse.
→ Le broyat de branche : 10 à 15 cm d'épaisseur.
→ La tonte de pelouse : 5 à 10 cm d'épaisseur.

FOIRE AUX QUESTIONS

ODEURS ET ANIMAUX

Mon compost dégage une odeur désagréable

→ Manque d'air ou trop d'eau : brassez et aérez le tas et ajoutez-y des matières sèches.

→ Ne pas mettre les restes de viandes, de poissons, de laitages et de fromages qui favorisent une décomposition odorante.

Mon compost attire les moucherons

→ Trop d'eau : ajoutez de la matière sèche et mélangez.

Mon compost attire les animaux

→ Les restes de viandes, de poissons, de laitages et de fromage attirent les chiens, chats, qui vont gratter le garde-manger et les mouches qui vont pondre sur ces déchets.

AGRUMES ET OIGNONS

Puis-je les mettre dans mon composteur ?

Peaux d'orange, de citron, épluchures d'oignon, d'ail et d'échalotte, vous pouvez tout mettre. Il faut juste couper la peau des agrumes en petits morceaux afin de faciliter la décomposition.

Pour toutes autres questions contactez le service déchets au **04 50 08 16 16.**

DECHETS DE JARDIN

Que faire en cas de production importante de déchets saisonniers ?

Lorsqu'une quantité importante de déchets verts est à éliminer, rassemblez-les en tas et laisser le volume réduire par dessèchement, hors du composteur. Incorporez ensuite dans votre stock de matières sèches.

Comment composter les branches et les tailles de haie ?

Il est nécessaire de les sectionner en tronçons de 2 à 3 cm maximum, à l'aide d'un sécateur, par exemple. L'utilisation d'un broyeur est pratique pour réduire plus rapidement le volume de ces déchets.

Puis-je mettre les mauvaises herbes dans le composteur ?

Oui, à condition que les plantes ne soient pas à graine. Vous pouvez mettre les racines coriaces de chiendent, de liseron, de pissenlit à condition de les détruire auparavant par une exposition de quelques jours en plein soleil.

Puis-je mettre les feuilles malades et les fruits pourris ?

Non, le compost ne chauffera pas assez pour éliminer les maladies. Cependant les légumes pourris peuvent être mis au compost sans crainte sauf ceux qui sont trop atteints.

QUELQUES CONSEILS COMPLEMENTAIRES

1. Eviter le gaspillage alimentaire

Le gaspillage alimentaire est estimé à 30 kg par personne et par an. Quelques astuces pour le réduire :

→ Acheter en juste quantité
→ Bien ranger le frigo
→ Cuisiner les restes
→ Lire et comprendre les dates de peremption
→ Les fruits et légumes moches sont bons

2. Le composteur n'est pas une poubelle

Les coquilles de fruits de mer, le contenu des sacs aspirateurs, ou encore les mégots de cigarettes ne se compostent pas. Certains composants peuvent même nuire à la qualité du compost.

3. Attention aux sacs « bio-dégradables »

Hormis les cartons, les emballages appelés « compostables ou bio-dégradables » sont fait pour se décomposer dans des conditions de compostage industriel. Ils se transforment assez mal dans les petits composteurs domestiques où l'activité est moins élevée.

4. Pour les tontes, optez pour le mulching

Le mulching consiste à tondre sans ramassage, en broyant finement l'herbe, et offre un paillis naturel à votre pelouse. Cette technique naturelle permet de ne plus ramasser l'herbe, de fortifier votre gazon et de ne pas asphyxier le compost en se tassant.

5. Respecter les 3 règles d'or

Pour avoir un compost de qualité sans aucune nuisance visuelle ou olfactive il est impératif d'appliquer les 3 règles d'or et de respecter les consignes du « *mémo compostage* » sur les déchets à mettre et ne pas mettre.

LABYRINTHE

Aide Hubert le vers de terre à trouver son chemin vers le composteur.

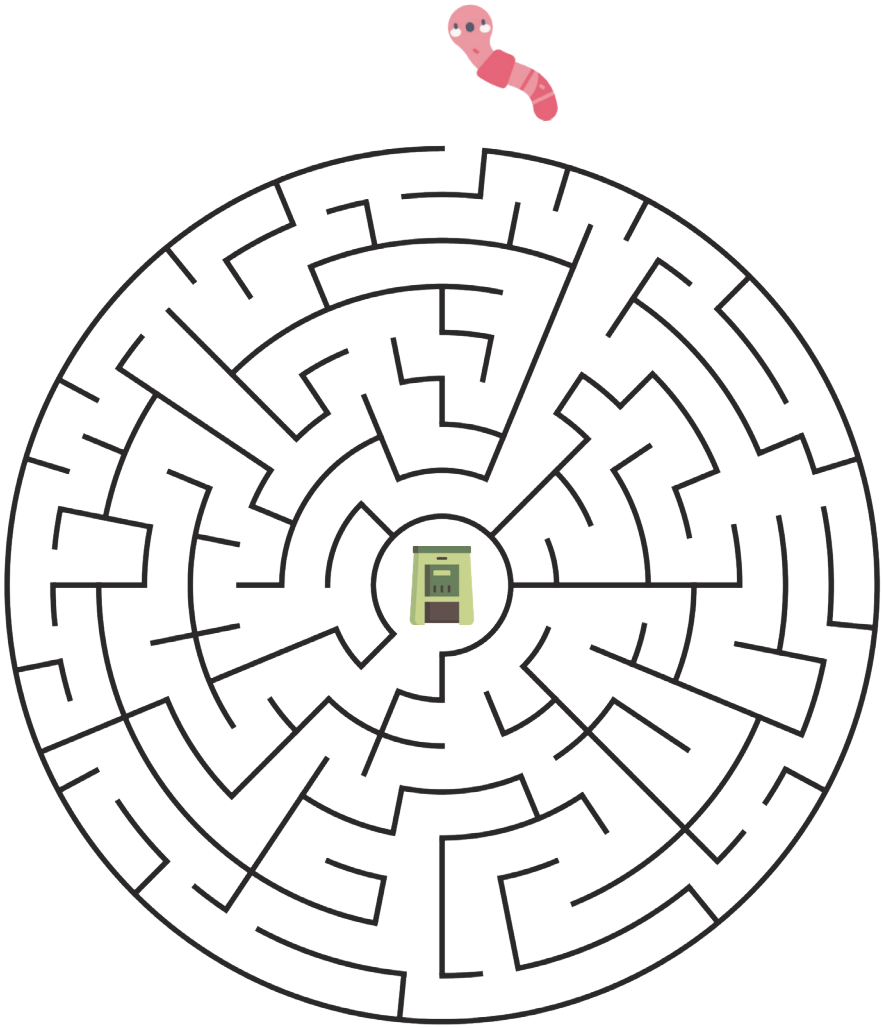

MOTS CACHES

Les déchets autorisés dans le composteur se sont cachés dans la grille : retrouve-les !

B	P	B	U	P	E	L	O	U	S	E
O	N	T	N	T	X	C	G	L	N	K
I	A	O	H	H	E	O	F	F	F	T
T	O	J	K	E	C	Q	P	E	K	B
E	H	Z	S	V	A	U	S	U	U	G
D	V	I	H	C	F	I	F	I	B	R
O	K	B	P	C	E	L	L	L	O	E
E	E	L	F	F	C	L	A	L	V	Y
U	Q	L	X	W	Z	E	C	E	T	F
F	F	T	F	C	U	S	E	S	J	V
S	E	P	L	U	C	H	U	R	E	S

EPLUCHURES
PELOUSE
FEUILLES
COQUILLES

CAFE
THE
BOITES D'OEUFS

CONTACT

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à poser vos questions au service déchets :

→ composteur@ccpaysdecruseilles.org
→ 04 50 08 16 16

Pour vos végétaux trop encombrants ou ne pouvant pas tous être utilisés en paillage ou compostage, vous pouvez les déposer gratuitement à la déchetterie la plus proche de chez vous.

Retrouvez les coordonnées et les horaires de la déchetterie sur le site : www.ccpaysdecruseilles.org rubrique Déchets

Pays de Cruseilles
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES